Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2
See Part 2 for Clauses and Conditions
Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

	Voir Partie 2 pour Clauses				
RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:	Title - Sujet REPAIR AND OVERHAUL SUPPORT SERVICE				
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage , Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776	Solicitation No N° de l'invitation W8482-116492/A		Amendment No N° modif.		
	Client Reference No N° de référence du client W8482-116492		<b>Date</b> 2012-08-29		
	GETS Reference No N° de référence de SEAG PW-\$\$ML-002-22827				
	<b>File No N° de dossier</b> 002ml.W8482-116492	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME			
SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION	Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-09-24 Time Entre Eastern Daylight Saving Time EDT				
The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.  Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.	F.O.B F.A.B.  Plant-Usine:    Other-Autre:				
	Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Wright, Muriel			Buyer Id - Id de l'acheteur $002\mathrm{ml}$	
	<b>Telephone No N° de téléphone</b> (819) 956-4886 ( )		<b>FAX No N° de FAX</b> (819) 956-0897		
	Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:				
Comments - Commentaires					

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address				
Raison sociale et adresse du fournisseur/d	e l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone				
Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm				
(type or print)				
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/				
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				
Signature	Date			

Delivery Offered - Livraison proposée

#### Issuing Office - Bureau de distribution

Marine Machinery and Services / Machineries et services maritimes 11 Laurier St. / 11, rue Laurier 6C2, Place du Portage Gatineau Québec K1A 0S5



W8482-116492/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-116492

Amd. No. - N° de la modif.  $009 \label{eq:constraint}$ 

File No. - N° du dossier 002mlW8482-116492

Buyer ID - Id de l'acheteur

002ml

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

L'AVENANT 009 À LA SOLICITATION EST ÉMIS AFIN DE DISTRIBUER PARMI LES SOUMISSIONNAIRES LA SEPTIÈME (7ième) SÉRIE DE QUESTIONS ET DE RÉPONSES ET DE PROLONGER LA DATE DE FERMETURE DU 10 SEPTEMBRE 2012 AU 24 SEPTEMBRE 2012.

#### **Question 1:**

Référence: L'avenant 007, question 4.

La réponse à la question 4 supprime l'item 3.3.8.4 de l'annexe A, le CDCT. L'item 3.3.8.4 s'applique au pompes de type 'screw'et non de type centrifuge. L'en-tête de la section 3.3.8 du CDCT est 'Révision des pompes'et décrit la révision d'une pompe générique.

C'est notre opinion que l'item 3.3.8.4 ne devrait pas être supprimer. L'item 3.3.8.4, à place, devrait être réinseré avec l'avertissement (s'il y a lieu) ajouté.

## **Réponse 1:**

**RÉINSERER** 3.3.8.4 selon le suivant: 3.3.8.4 Carters/rotors de pompe (s'il y a lieu)

#### **Question 2:**

Référence: L'avenant 007, page 4 de 4, paragraphes 1 et 2:

Au permier paragraphe, la définition de:

`Révision de base` se défini comme le remplacement, de sorte minimum, de 3.3.8.5, 3.3.8.6 et 3.3.8.8 (parfois 3.3.8.9) du cahier des charges techniques.

Le deuxième paragraphe spécifie que:

Remplacement nécessaire de 3.3.8.1, 3.3.8.2, 3.3.8.3 et/ou 3.3.8.7 (parfois 3.3.8.9) constituera de **`ajouts`** à une révision de base demandant l'approbation à l'avance du MDN.

Le coût d'une roue remplaceante (l'item 3.3.8.9) est considérable.

Est-ce le Canada peut clarifier si le remplacement d'une roue (l'item 3.3.8.9) est inclue dans la 'révision de base' ou si c'est un 'ajout'?

#### Réponse 2:

L'avenant 006 à introduit 'Révision de base', demandant des prix en conséquence. La 'révision de base 'se défini comme le remplacement, de sorte minimum, de 3.3.8.5, 3.3.8.6 et 3.3.8.8 (parfois 3.3.8.9) du cahier des charges techniques.

Solicitation No. - N° de l'invitation W8482-116492/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-116492

Amd. No. - N° de la modif.  $009 \label{eq:constraint}$ 

File No. - N° du dossier 002mlW8482-116492 Buyer ID - Id de l'acheteur

002ml

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Dans le cas ou 3.3.8.9 sera dans une condition exceptionellement bonne, il peut être réutilisée avec l'approbation du MDN, et un crédit pour le coût de la roue est remis au MDN.

Remplacement nécessaire de 3.3.8.1, 3.3.8.2, 3.3.8.3 et/ou 3.3.8.7 (parfois 3.3.8.9) constituera des **`ajouts**` à une révision de base demandant l'approbation à l'avance du MDN

À l'annexe E, Feuille de cotation, sous Prix ferme fixe pour la révision de base, les soumissionnaires doivent fournir:

- 1. un prix ferme fixe pour la révision de base avec la roue; et
- 2. un prix ferme fixe pour la révision de base sans la roue.

#### **Ouestion 3**:

Référence: L'avenant 007, page 4 de 4, troisième paragraphe

Ce paragraphe spécifie d'enlever l'annexe E en entier et le remplaceant avec l'ennexe E (révision datée du 21 août 2012).

Cependant, la réponse à la question 2 de la même avenant 007 dit au nouveau sous-paragraphe f) à la partie 4, que: ``la somme de 13 prix fermes cotés à l`annexe E-1, PRIX FERMES FIXES POUR LA RÉPARATION DES COMPOSANTS RÉUTILISABLES pour obtenir un sixième somme``

Est-ce que le Canada peut clarifier si l'annexe E-1 est toujours un document valide?

#### Réponse 3:

Oui.

#### **Ouestion 4:**

Référence: La nouvelle Annexe E (révision datée du 21 août 2012)

La nouvelle Annexe E demande les renseignements sur les prix suivants:

#### Prix ferme pour une révision de base

Malgré notre question 2 ci-dessus, notre supposition de l'avenant 007 est:

`Révision de base` inclus le remplacement, de sorte minimum, de 3.3.8.5, 3.3.8.6 et 3.3.8.8 (parfois 3.3.8.9) du cahier des charges techniques.

Solicitation No. - N° de l'invitation W8482--116492/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-116492

Amd. No. - N° de la modif.  $009 \label{eq:condition}$ 

File No. - N° du dossier 002mlW8482-116492

Buyer ID - Id de l'acheteur

002ml

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Est-ce que le Canada peut confirmer notre supposition?

#### Réponse:

Oui, le Canada le confirme.

### **Prix Ferme pour Ajouts**

Malgré notre question 2 ci-dessus, notre supposition de l'avenant 007 est:

Un `ajout`se défini comme: Remplacement nécessaire de 3.3.8.1, 3.3.8.2, 3.3.8.3 et/ou 3.3.8.7 (parfois 3.3.8.9) constituera des **`ajouts**` à une révision de base demandant l`approbation à l'avance du MDN.

Est-ce que le Canada peut confirmer notre supposition?

#### Réponse:

Oui, le Canada le confirme.

#### Prix Ferme pour révision générale - (B.1.1a)

La définition d'une révision g.n.rale est clairment définie à l'annexe A, au paragraphe 1.3.2. Dans le document de solicitation originale, une révision générale inclua tous les items listé au paragraphe 3.3.8, Révision d'une Pompe.

Le besoin à été modifié à l'avenant 002, Réponse 1, que seulement les items 5, 6, et 8 seront remplacés. Le reste sera évalué et remplacé au besoin.

L'avenant 003, les réponses 4, 6 et 7 fournissaient de plus ample clarification et a introduit l'annexe E-1 pour le Prix ferme popur la réparation des composants réutilisables 1, 2 et 3. L'avenant 006, réponse 3, a réitéré qu'une révision générale inclus le remplacement des items 5, 6, 8 et 9.

Contrairement à l'annexe A, au paragraphe 1.3.2, la définition d'une révision de base fournie à l'avenant 007, à la page 4 de 4, au premier paragraphe, est presque identique à la définition d'une révision générale fournie dans la correspondance antéieure, à l'exception de l'item 3.3.8.9 qui doit être parfois remplacé.

Le terme `parfois`ne peut pas être quanifié. Est-ce que le Canada peut fournir de la direction plus définitive pour dire comment que le Canada voudrait que les entrepreneurs prospectives doivent approchés le remplacdement des roues (l`item 3.3.8.9).

W8482-116492/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-116492

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

009

File No. - N° du dossier 002mlW8482-116492

Buyer ID - Id de l'acheteur

002ml

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Est-ce que le Canada peut définir une `Révision générale`?

#### Réponse :

Le remplacement de tous les items sauf le 3.3.8.4, enlevé.

Est-ce que le Canada peut définir la référence (B.1.1.a)?

#### Réponse:

Ne veuillez pas en tenir compte.

Taux horaire ferme pour les modifications, équipes mobiles de réparation et réduire en pièces détachées - (B.1.1.b)

Est-ce que le Canada peut définir la référence (B.1.1.b)?

#### Réponse:

Ne veuillez pas en tenir compte.

Majoration ferme pour les pièces et le materiel pour les modifications et les équipes mobiles de réparation (B.1.1.b)

Est-ce que le Canada peut définir la référence (B.1.1.b)?

#### Réponse:

Ne veuillez pas en tenir compte.

Taux horaire composé ferme pour les taches du CDCT 3.35, 3.2.6, 3.2.7, & 3.2.8 pour tous les groupes de pompes - (B.1.1.c)

Nous croyons que le `CDCT 3.35` devrait être le `CDCT 3.2.5`. Est-ce que le Canada peut le confrimer?

#### Réponse:

Oui, le Canada le confirme.

Est-ce que le Canada peut définir la référence (B.1.1.c)?

#### Réponse:

Ne veuillez pas en tenir compte.

W8482-116492/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-116492

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

009

File No. - N° du dossier 002mlW8482-116492

Buyer ID - Id de l'acheteur

002ml

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

## Prix ferme pour effectuer les mesures additionelles du bruit et de la vibration pour les équipements de la Classe HALIFAX (B.1.1.d)

Est-ce que le Canada peut définir la référence (B.1.1.d)?

## **Réponse:**

Ne veuillez pas en tenir compte.

#### **Question 5**:

Référence: L'avenant 007, Réponse 2 et l'avenant 007, à la page 4 de 4, quatrième paragraphe.

Les deux en référence ajoutent points e), f) et g) à:

# La **PARTIE 4, PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**, sous-article 2.3 à la page 15 de 36

Nouveau paragraphe f suggère que 13 prix fermes cotés à l'annexe E-1 doivent être fournis pour chaqu'un des NNO (voir notre question 3 de ce document)

Est-ce que le Canada peut confirmer que l'ànnexe E-1 est un document valide?

#### Réponse:

Oui, 1 ànnexe E-1 est un document valide.

Si oui, est-ce que le Canada peut fournir son rapport vu la demande pour des prix fermes fixes pour la réparation de base, les ajouts ainsi que pour la réparation générale?

#### Réponse:

Les ajouts peuvent être soit du nouveau ou des réutilisables.

Nouveau sous-paragraphe g demande que le soumissionnaire fournisse une moyenne des prix fermes fixes cotés pour les ajouts.

<u>Commentaire</u>: Ceci représente ce que les évaluateurs des soumissions feront avec les prix cotés.

Il semble y avoir de la duplication entre les sous-paragraphes f et g. Est-ce ca veut dire que les ajouts spécifiés à l'avenant 007, à la page 4 de 4, en paragraphe 2 ou les prix cotés à l'annexe E-1?

#### Réponse:

L'avenant 007

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

002ml

W8482-116492/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-116492

002mlW8482-116492

Est-ce le Canada peut confirmer quoi est actuellement demandé comme cote?

009

## Réponse:

Selon l'annexe E revisée le 21 août 2012 et l'annexe E-1.

#### **Question 6:**

Référence: L'avenant 007, à la page 4 de 4, l'avant dernier paragraphe sur la page.

Le paragraphe spécifie:

Plan qualité élaboré conformément à la dernière édition (à la date de clôture) de la norme 10012, intitulée `Management de la qualité - Lignes directrices pour les plans qualité`

La norme spécifiée, l'ISO 10012, est intitulée: 'Measurement Management Systems - Requirements for Measurement Processes and Measuring Equipment'

Est-ce que le Canada peut confirmer que cette norme est la norme pour la préparation d'un plan qualité?

## **Réponse:**

La norme pour la préparation d'un plan qualité est le ISO 10005.

SUPPRIMER: ISO 10012 INSERER: ISO 10005

#### **Question 7**:

Quel est la définition du terme "Carters de moteurs" selon la section 3.3.9.3 de l'annexe A (par exemple, est-ce que le carter inclu le stator? Est-ce cela inclu le carter de "bearing" et les "bearing brackets" ? etc.)

#### Réponse 7:

`Carters de moteurs` inclus toutes les pièces apposer au moteur incluant celles mentionnées dans la question.

#### **Question 8:**

Concernant l'annexe E-1 - PRIX FERMES FIXES POUR LA RÉPARATION DES COMPOSANTS RÉUTILISABLES émise avec l'avenant 3, TPSGC est avisé que les prix des réparations des pièces indiquées ne sont pas nécessairement les mêmes pour toutes les pompes.

W8482-116492/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-116492

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier 002mlW8482-116492

009

Buyer ID - Id de l'acheteur

002ml

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Est-ce que des prix de réparation doivent être cotés réparément pour chacune des pompes à l'annexe E-1?

#### **Réponse:**

Non.

Si oui, est-ce que TPSGC peut indiquer le format dans lequel les prix doivent être remises? Si les prix sont demandés spécifiques aux pompes, est-ce que TPSGC peut aviser comment les prix seront évalués sous la `PARTIE 4 - PROCÉDURES D`ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION`?

#### Réponse:

Voir réponse 2. f) à la page 2 de l'avenant 007.

#### **Question 9**:

L'avenant 7, page 4 introduit le concepte 'd'ajouts' avec 'un seul prix ferme fixe pour tout 'ajouts' possible pour chacun des NNO.'

Il n'y a présentement aucune intention spécifiée d'utiliser les prix d'ajouts dans l'évaluation des soumissions (l'avenant 7, Réponse 2. ajoute 'réparation de base' et 'l'annexe E -1 prix de réparation' mais ne fait aucun mention des prix d'ajouts utilisés dans l'évaluation).

Est-ce que TPSGC peut confirmer son intention d'utiliser les prix d'ajouts dans l'évaluatin des soumissions? Ou les prix d'ajouts seront utilisés pour évaluer les soumissions, est-ce que TPSGC peut confirmer le façon ou formule par lequel/laquelle les prix seront évalués?

#### Réponse 9:

Pour clarifer, l'annexe E-1 demande les prix fermes fixes pour la réparation des composants réutilisables.

Ces prix seront évalués selon le sous-paragraphe 4 f) à la page 4 de l'avenant 7.

#### **Question 10:**

Question et réponse no. 3 de l'avenant 006 introduit une demande de prix revisée incluant une révision de base et une révision générale. Dans la réponse à la question 3, le Canada spécifie: Les items 5, 6, 8 et 9 seront remplacés pendant une révision générale (je pense que ca devrait être 'de base') sous des conditions normales. L'item 9 Les 5, 6, 8, et 9 seront remplacés pendant une révision générale sous des conditions normales. L'item 9 peut être réutilisé si en condition exceptionelle et même la, les bagues d'usure doivent être remplacées.' Solicitation No. - N $^{\circ}$  de l'invitation W8482-116492/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-116492

Amd. No. - N° de la modif.  $009 \label{eq:constraint}$ 

File No. - N° du dossier 002mlW8482-116492 Buyer ID - Id de l'acheteur

002ml

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cette phrase contredit la définition suggéré dans la question no. 3, à laquelle le Canada a répondu 'oui'. Il me semblerait que le remplacement des items 5, 6, 8 et possiblement 9 serait la révision de base. Dans ce contexte la, comment est-ce que les soumissionnaires doivent répondre à l'item 9, est-ce qu'on indiquent son remplacant ou non vu qu'il pourrait être réutilisé (comme étant dans un état nommé mais non défini comme 'exceptionelle')

Aussi, autant que je sache il n'y a aucun mention d'une révision de base dans la CDCT/demande de soliciation. Vu que la définition et la contenue de 'de base' et de 'générale' sont fondamentale aux prix associés au travail, on demandent au Canada d'émettre un avenant à la soliciation et ajouter la définition précise de 'de base' et de 'générale'.

## Réponse 10:

Voir la réponse 2, ci-dessus.

#### **Question 11:**

L'avenant no. 7, page 4 de 4 addresse la définition de révision de base et les `ajouts`. Cependant, pour les prix de révision de base, les soumissionnaires sont demandées pour un prix ferme des items 3.3.8.5, 3.3.8.6, et 3.3.8.8 et parfois 3.3.8.9. Comment est-ce qu`on préparent un prix ou un des éléments doit être parfois remplacé. Est-ce qu`on l'inclus ou non? Alors dans le paragraphe suivant, le 3.3.8.9 est encore indiqué comme un `ajout` (parfois). Inutile de dire que le 3.3.8.9 est aussi un élément de la révision générale. Ce duplicata/triplicata ne permet pas au soumissionnaires de bien préparer leurs soumissions et laisse le soumissionnaire avec une situation d`évaluation de prix inconnue. Une suggestion est de coté un prix pour chaque ajout séparément et insérer 3.3.8.9 comme un ajout et l'enlever de la révision de base OU coté un prix pour les ajouts et coté 3.3.8.9 comme un ajout séparé.

#### Réponse 11:

Voir la réponse 2, ci-dessus.

#### **Question 12:**

L'avenant no. 7 ajoute le besoin d'un plan qualité et des procédures. La réponse contredit la Q15 de l'avenant no. 006 ou seulement l'enregistrement est requise. Aussi, à l'annexe F revisé, sous Critères obligatoires - assurance de la qualité (aucun numéro), le besoin spécifie: `Le soumissionnaire est présentement certifié ISO 9001:2008 ou il a un système de gestion de la qualité comparable et acceptable.` Alors dans la section A - assurance de la qualité (aucun numéro) à la page 4 de 6, le besoin est différent. Est-ce que les besoins dans le tableau sont amplifiés par le texte à la page 4 de 5 OU est-ce que seule le tableau sont les critères d'évaluation. Veuillez clarifier.

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif.

W8482-116492/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-116492

File No. - N° du dossier

002mlW8482-116492

009

Buyer ID - Id de l'acheteur

002ml

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

On recommandera que le besoin soit modifié pour que l'enregistrement soit fourni à la date de clôture des soumissions et le représentant de l'assurance de la qualilté du MDN vérifie le système d'assurance de la qualité et le plan du soumissionnaire gagnante.

## Réponse 12:

À suivre.

#### **Question 13:**

Amendment 6, Answer 4 referenced two drawings, only one of which was included with that Amendment. Amendment 7, Answer 1 attempted to correct the oversight by including the second drawing in that Amendment. However, the drawing omitted from Amendment 6 was also omitted from Amendment 7.

Could you please ensure the drawing in question is made available to all bidders?

## Réponse 13:

Voir le dessin en annexe.

À la PARTIE 3, INSTRUICTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS, sous la section III, Soumission financière, paragraphe 1.1, à la page 12 de 36 **INSERER** avant la première phrase: `En argent canadienne...`

## À la PARTIE 4, PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET BASE DE SÉLECTION sous 2. Base de sélection, à la page 15 de 36

AJOUTER: Le soumissionnaire avec le prix évalué le plus bas parmi ceux cotant sur la même groupe de pompes sera accordé un contrat pour cette groupe de pompes. Un soumissionnaire peut être accorder plus qu'un contrat.

À l'annexe E (révision datée du 21 août 2012), dans le bloque le plus bas à droite AJOUTER: pour la révision générale

À l'annexe A, à la page 5 du CDCT

**AJOUTER**: 3.3.9.1 Arbre et armature du moteur

> 3.3.9.2 Enroulements de stator, et

3.3.9.3 Carters de moteur

W8482-116492/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-116492

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

009

File No. - N° du dossier 002mlW8482-116492

Buyer ID - Id de l'acheteur

002ml

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

À l'annexe E (révision datée du 21 août 2012), deuxième bloque

SUPPRIMER: réparations hors norme

À l'annexe E (révision datée du 21 août 2012), quatrième bloque

SUPPRIMER: ÉTE INSERER: CDCT

TOUTES AUTRES MODALITÉS DE L A SOUMISSION DEMEURENT INCHANGÉES.

